

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 décembre 2016

OBJET :

**Aliénation de la forêt communale « La Fourasse »
située sur la commune de Saulxures-lès-Nancy**

**Rapporteur : MME SIMONNET
Délibération n° 4**

EXPOSE DES MOTIFS

Suite à l'acquisition de la butte Sainte Geneviève, la ville dispose d'un espace naturel sensible sur le territoire communal affecté à l'usage du public. Il peut donc être envisagé d'aliéner la forêt communale cadastrée AS n°1, lieu-dit « La Fourasse », appelé plus communément « bois de Saulxures » d'une superficie de 166 959 m².

En effet, la commune de Saulxures-lès-Nancy, sise 2 rue de Tomblaine - BP 52010 - 54420 Saulxures lès Nancy, souhaite acquérir cette propriété communale et maintenir l'application du Régime Forestier.

Le service du Domaine a estimé la valeur vénale du bois communal, à la somme de 100 000 €, hors droits et taxes.

Par courrier en date du 9 juin 2016, la commune de Saulxures-lès-Nancy a accepté cette proposition de prix.

L'Office National des Forêts (ONF) a été saisi préalablement à cette vente. Par courrier en date du 11 août 2016, l'ONF a précisé que la vente à une collectivité visée à l'article L.211-1 du Code Forestier, ne nécessite pas la distraction du Régime Forestier, sous réserve que l'acquéreur entende expressément maintenir l'application de ce régime.

Par ailleurs, cette vente s'inscrit dans un projet global de gestion des espaces boisés de la commune, notamment en privilégiant la valorisation de la butte Sainte Geneviève située sur le territoire communal à la différence de la forêt communale « La Fourasse ».

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la Commission « urbanisme-travaux-voirie » du 24 novembre 2016, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'aliéner la forêt communale cadastrée AS n°1, lieu-dit « La Fourasse » au bénéfice de la commune de Saulxures-lès-Nancy, moyennant le prix de 100 000 € hors droits et taxes, sous réserve que l'acquéreur entende expressément maintenir l'application du Régime Forestier
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié et toute pièce qui se rapporte à ladite aliénation ;
- de confier la rédaction de l'acte à l'office notarial Grandjean-Marchal sis 22 rue du Haut Bourgeois à Nancy, ou à défaut au notaire choisi par l'acquéreur.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 08 décembre 2016.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,
Maire

The image shows the official seal of the Mayor of Essey-lès-Nancy. The seal is circular and contains the text "MAIRIE D'ESSEY-LÈS-NANCY" around the top edge and "54276" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	25 Novembre 2016
- Convocation distribuée les :	25 Novembre 2016
- Affichage du compte-rendu le :	09 Décembre 2016
- Affichage du procès-verbal le :	10 Février 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE
- M. GONCALVES à MME SAGET
- M. RIIFF à M. LEINSTER

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CADET

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

